



MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE

Donneloye, le 22 avril 2013

**Case postale 21
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50
FAX 024/433.19.51
E-mail info@donneloye.ch

**Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye**

Préavis N° 3/2013

Rapport sur la gestion et les comptes 2012 de la commune de Donneloye

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2012 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 16 avril 2013.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2012, le tableau des amortissements, la récapitulation des emprunts bancaires et prêts
- Les procès-verbaux des séances de la Municipalité

Ci-dessous nos commentaires sur l'exercice 2012 en 2 parties :

Partie A : commentaires généraux sur la gestion

Partie B : commentaires spécifiques sur les comptes

A Rapport de gestion

A1 Administration

Personnel :

L'année 2012 a été marquée par le départ à la retraite de Mme Marianne Pache, après 25 ans d'activité. Mme Florence Billaud a été nommée pour la remplacer et a pris ses fonctions au 1^{er} juillet 2012. Nous pouvons féliciter Mme Billaud pour la facilité d'adaptation dont elle a fait preuve, sa disponibilité et son entregent. Avec Mme Françoise Gavillet, la Municipalité peut s'appuyer une équipe compétente et à l'écoute. Un grand merci pour leur excellent travail.

La bonne marche de la commune est d'autre part garantie par la collaboration de 18 personnes qui assurent l'entretien des déchèteries, des steps, des routes et des chemins, des cimetières, des places de jeux, des fontaines et la conciergerie de nos bâtiments communaux. Pour que notre commune fonctionne et réponde à l'attente de sa population ces tâches représentent environ 2300 heures de travail par année. Merci à chacune et chacun pour leur investissement.

A2 Finances

Péréquations

Le résultat enregistré, notamment au niveau des recettes fiscales, fera l'objet d'un rattrapage de l'Etat. Ce montant a pu être estimé et a été mis en réserve sur l'exercice 2013.

Recettes fiscales

Il est impossible de budgéter ces recettes, notamment en ce qui concerne les mutations, grains immobiliers et succession. Cette année a été exceptionnelle et même si ces recettes génèrent un résultat d'exercice très favorable par rapport au budget, il faut s'en réjouir et, pourquoi pas, espérer d'autres années avec de telles rentrées !

Gestion des dettes et des liquidités

Rien de particulier à signaler. Donneloye se trouve avec un endettement correct permettant encore à la commune d'avoir des projets d'investissements.

A3 Domaines et bâtiments

Auberge communale de Donneloye

Afin de permettre à la Clef des Champs de profiter pleinement des beaux jours et de faciliter le service, une porte-fenêtre entre la cuisine et la terrasse a été créée. Ces aménagements se sont élevés à CHF 7'874.--.

A6 Défense contre l'incendie

Taxe non pompier pas encaissée cette année. Par contre, le SDIS régional étant en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013, aucun montant n'a été mis en compte pour notre participation à ce dernier, alors qu'un montant de CHF 27'000.- avait été budgété.

B COMPTE D'EXPLOITATION 2012

L'exercice 2012, totalisant CHF 2'637'997.84 de recettes et CHF 2'506'671.87 de dépenses, laisse apparaître un excédent de revenus de CHF 131'325.97, après CHF 203'500.-- d'amortissements obligatoires et CHF 84'999.-- d'amortissement du patrimoine financier, soit un total de CHF 288'499.-- d'amortissements comptables.

1. Administration générale

Conseil général

101.300 Rétributions :

En 2012, 4 séances du Conseil Général ont été nécessaires, ce qui a engendré un surcroît de travail pour les membres du bureau et des commissions.

Administration

110.301 Traitement du personnel :

Du fait de la mise en route de la nouvelle commune, ce poste est un peu plus élevé que le budget.

110.3101 Frais internet :

Des mises à jour des programmes de comptabilité, facturation et contrôle des habitants ont dû être effectuées.

110.317 Réceptions – Manifestations :

La « Fête de la fusion » organisée en juin 2012 pour un montant total de CHF 7'213.85 n'avait pas été mise au budget, ce qui explique la différence.

110.352 Participation charges autres communes :

Cette année, tous les enfants de la commune ont pu bénéficier du passeport-vacances de Moudon (en juillet et août). La commune paie une cotisation fixe annuelle de CHF 800.--, ainsi qu'une participation de CHF 60.-- par passeport (12 enfants en 2012).

Le passeport-vacances d'Yverdon n'a pas eu lieu cette année. La Municipalité a décidé de rester membre des deux organisations, afin que les enfants aient le choix de participer à l'un ou l'autre.

Les frais du stand de tir de Bioley-Magnoux (ciblerie) pour 2011 et 2012 sont répartis à raison de CHF 2.21 par habitants, soit un montant de CHF 1'622.-- pour notre commune.

2. Finances

Impôts

210.400 Impôts sur revenu et fortune :

Comme l'année dernière, nous constatons une augmentation des rentrées fiscales sur le revenu et la fortune, ainsi que de l'impôt à la source (+ de CHF 43'000.--) ; l'impôt des personnes morales a également augmenté contrairement aux années précédentes.

210.404/4411/405 Mutation, gains immobiliers, successions :

Le total de ces impôts non budgétés se monte à CHF 169'465.55. Ce montant exceptionnel engendrera une augmentation conséquente de la facture sociale et des frais de la péréquation.

210.434 Taxe usage du sol (par Romande Energie) :

Pour 2012, seul le village de Prahins a été pris en compte pour le calcul de la taxe d'usage du sol. Comme décidé par le Conseil Général, le montant encaissé de CHF 1'700.-- a été attribué au fonds de réserve renouvellement-rénovations (381).

Service financier

220.322 Intérêts dettes long terme :

Grâce à un taux d'intérêt particulièrement avantageux, le montant des intérêts à long terme est inférieur au budget. La Municipalité a pu négocier un nouveau contrat à taux fixe pour un emprunt à la Raiffeisen (1.48% sur 5 ans). L'emprunt de la commune de Prahins repris au 1^{er} janvier 2012 a été remboursé le 1^{er} février 2012.

220.451 Part.& remboursements du canton :

L'incitation financière à la fusion a été versée par le canton en mars 2012. Le montant de CHF 89'000.-- n'était pas mis au budget 2012, selon décision municipale.

220.352 – 220.452 Fonds de péréquation :

Les chiffres de la situation définitive de la péréquation 2011 nous sont parvenus comme dans l'accoutumée en septembre. Si pour la commune de Donneloye, le remboursement s'élève à un montant de CHF 21'045.--, nous avons dû payer un supplément pour la commune de Prahins de CHF 38'014.--. Ce chiffre est compensé par la reprise du fonds de réserve péréquation mis en compte dans la comptabilité de Prahins au 31.12.2011, d'un montant de CHF 79'000.-- (4809). Cette somme atténue également le supplément de la facture sociale facturé pour la commune de Prahins (voir poste 720.351)

Les écritures de la péréquation 2012 sont passées selon les chiffres du canton transmis en septembre 2011. En raison des revenus exceptionnels des impôts (recettes conjoncturelles), nous avons établi un tableau de simulation du bouclage de la péréquation 2012, qui laisserait apparaître pour notre commune un montant à payer largement supérieur aux acomptes. La Municipalité, en accord avec la fiduciaire lors de l'examen des comptes, a décidé de provisionner un montant de CHF 145'000.-- sur le fonds de réserve péréquation (220.3809).

3. Domaines et bâtiments

320 Forêts

La gestion des forêts est entièrement gérée par les triages. Les montants payés sont inscrits sous « participation à des charges autres communes et collectivités » (320.352). Pour rappel, les forêts de Donneloye, Gossens et Mézery sont gérées par le Triage de Molondin et les forêts de Prahins par le Triage du Sauteruz.

35 Bâtiments :

3511 Collège de Donneloye

3511.315 Entretien machines-installations :

Après analyse, il s'est avéré que la réparation partielle de la chaudière, prévue au budget, ne suffisait pas. Le remplacement de cette dernière, ainsi que du circuit de distribution de tout le bâtiment font l'objet d'une demande de crédit d'investissement.

A la demande du groupement scolaire, nous avons procédé à une installation pour un accès Ethernet dans les classes et la salle des maîtres (connexion informatique directe), coût de CHF 11'700.-- environ.

Ces frais seront pris en compte dans le décompte de frais d'entretien facturés à l'ASIPJ.

3513 Collège de Mézery

3513-314 et 3513.315 Entretien des bâtiments + machines-installations :

A fin août 2012, la foudre est tombée sur le clocher du collège de Mézery ; les travaux de remise en état de l'horloge et divers travaux de charpente ont été remboursés par l'ECA (compte 3513.465).

3514 Collège de Prahins

3514.381 Attribution au fonds de réserve congélateur :

La Commune de Prahins, par le passé, avait décidé d'attribuer chaque année CHF 500.-- sur un compte fonds de réserve pour le congélateur. Ce montant a été augmenté à CHF 1'000.-- dans les comptes 2012 et le budget 2013.

3522 Grande salle

352.313 Fournitures et marchandises

Ce poste est nettement plus élevé que le budget ; à part les fournitures habituelles, des appareils de nettoyage plus performants ont été fournis à la concierge, (autolaveuse, aspirateur vapeur et accessoires) pour un montant de CHF 2'939.--.

3534 Eglise de Prahins

3534.315 Entretien des installations :

La remise en état des installations électriques de l'église de Prahins pour un montant total de CHF 3'347.25 nous ont coûté moins cher que prévu dans le budget

355 Auberge communale

355.314 Entretien des bâtiments

Afin de faciliter le service sur la terrasse en été, une porte-fenêtre a été ouverte depuis la cuisine de l'auberge ; le coût des travaux s'élève à CHF 7'874.--.

Des travaux de peinture dans les wc ont été nécessaires.

4 Travaux

430 Routes

Comme chaque année, l'entretien nécessaire des routes a été effectué, sans travaux supplémentaires.

440 Cimetières

440.314 Entretien des cimetières :

En 2012, nous avons procédé à la remise en état du cimetière de Mézery (taille des haies, nettoyage des allées et fourniture de gravier) pour un total de CHF 4'525.--.

441 Parcs – Places de sports et loisirs

441.313 Fournitures et marchandises :

Le FC Donneloye a rencontré des problèmes d'eau sur son terrain principal ; ceux-ci semblaient provenir des travaux entrepris en 2010 (conduite du Champ des Pierres). Le comité du FC a effectué un nouveau drainage à la fin de l'année et la Municipalité a accepté de participer au frais en payant la fourniture pour ces travaux pour un montant de CHF 1'587.30

450 Déchèteries

Les coûts des déchèteries (salaires, enlèvement des déchets, etc..) ont été un peu plus élevés que ceux mis au budget 2012, mais pas supérieurs aux comptes 2011 consolidés des deux communes en ce qui concerne le poste 450.318. La Municipalité étudie tous les moyens pour optimiser au mieux les ramassages et les frais de nos déchèteries. Comme convenu lors du processus de fusion, la taxe 2012 a été calculée selon le règlement de Prahins. Pour information, celle-ci a couvert le 66% des coûts.

460 Egouts et épuration

460.315 Entretien des installations :

Le moteur électrique de la pompe de la mini-step du Moulin-Isard a dû être réparé ; coût de la réparation : CHF 2'474.95.

Une conduite sur le chemin de Bioley à Prahins pose des problèmes. Elle a été débouchée et des nouveaux tuyaux ont été posés pour un coût total d'environ CHF 11'350.--. Malheureusement, il semblerait que les problèmes persistent.

Suite aux fortes pluies de l'automne dernier, nous avons également entrepris des travaux pour déboucher le ruisseau du Rossan à Prahins (passage sous le chemin bétonné). Ces travaux ont été en partie subventionnés par le canton. Coût des travaux : CHF 3'258.--, subvention du canton : CHF 2'052.55, soit 63%.

4611 Step de Donneloye

4611.315 Entretien des installations :

Le remplacement du dégrilleur, budgeté à CHF 35'000.--, a coûté un peu moins. (CHF 31'427.20 + heures supplémentaires du surveillant : CHF 728.--)

4611.318 Honoraires et prestations de service :

Comme l'année dernière, nous constatons une diminution du coût de l'élimination des boues; des différences de prix peuvent être dues à la qualité des boues (plus lourdes si on les prend au-dessus ou au fond de la fosse).

5 Instruction publique & culte

Les coûts de la participation au groupement scolaire sont légèrement inférieurs au budget.

6 Police

610 Police (réforme policière)

La première facture de la réforme policière nous est parvenue en juillet 2012. S'agissant d'un acompte, le solde devrait nous être communiqué avec les résultats de la péréquation en septembre.

650 Défense contre l'incendie

Le SDIS régional n'ayant pas été mis en route en 2012, le montant budgété de CHF 27'000.-- pour notre participation à cette association n'est pas prise en compte. Par contre, comme convenu, la taxe d'exemption n'est plus perçue, ce qui engendre un excédent de charges pour ce poste.

660 Protection civile

Coût par habitant pour la redevance à la PC en 2012 : CHF 14.05. En comparaison, en 2011 le coût était de CHF 12.99/habitant avec en plus une ristourne de CHF 3.66 pour un excédent des recettes 2010.

7 Sécurité sociale

710 Service social

710.352 Parts charges (ARAS + FAJE + ACAS) :

Ce poste est légèrement inférieur au budget.

720 Prévoyance sociale

720.351 Facture sociale :

Comme déjà expliqué pour la péréquation, les chiffres de la facture sociale et le montant des acomptes à comptabiliser sont communiqués par le canton sur la base des comptes de l'année précédente. En septembre 2012, nous avons donc reçu le décompte de la facture sociale 2011. Le solde à payer pour la Commune de Prahins s'est élevé à CHF 45'999.--, ce montant est compensé dans la péréquation par le retrait du fonds de réserve. Pour sa part, la Commune de Donneloye a reçu un remboursement de CHF 6'886.--.

En ce qui concerne le bouclage de la facture sociale 2012, selon les calculs avec la simulation, il y aura un solde à payer pour la commune d'environ CHF 90'000.-- (montant mis en réserve par le compte fonds de réserve péréquation).

730 Santé publique

730.351 Participation à des charges cantonales :

La participation versée à l'AVASAD pour les soins à domicile est de CHF 74'808.-- (CHF 103.90/hab.)

8 Services industriels

810.312 Achat d'eau :

L'Association d'Amenée d'Eau La Menthue facture depuis 2012 la TVA de 2.5% en supplément au prix de l'eau, celui-ci s'élève donc à CHF 1.7425/m³ pour l'achat.

810.381 Attribution à fonds eau :

Le compte « eau » ne devant pas être bénéficiaire, CHF 16'407.90 est attribué au fonds spécial eau.

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE

sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2012 :

Revenus :	2'637'997.84
Charges :	2'506'671.87
Excédent des revenus :	131'325.97

2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.
3. d'adopter la gestion de la commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

la Syndique		la Boursière
L. Courvoisier		F. Gavillet

Annexes :

- Rapport de la fiduciaire avec comptes
- Tableau des amortissements
- Tableau des liquidités et emprunts